



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

Conseil général de La Chaux-de-Fonds

24.002 - Demande de crédit de CHF 497'390.- pour la transformation du pavillon du Marché

Intervention d'Alicia Maillard au nom du groupe socialiste

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Lors de la séance du 8 mai 2023 nous assistions au retrait, avant votation, du premier projet de l'édicule de la place du Marché. Aujourd'hui, à la lecture de ce rapport, nous constatons que le projet a été repensé dans son ensemble et que les points de discordance ont pour la quasi-totalité été réglés.

Le prix qui constituait un obstacle certain a diminué de 188'400 CHF. Nous tenons à saluer le travail qui a permis cette économie substantielle. En reprenant la main, le Service des bâtiments et du logement efface 50'000 CHF d'honoraires d'architecte, 45'000 CHF en utilisant des matériaux moins onéreux mais tout autant efficaces (sanitaire et porte métallique), la réserve pour les frais imprévus a pu être diminuée et finalement la face ouest est laissée vierge de toute œuvre d'art, pour le moment.

L'utilisation de béton recyclé pour les bancs qui entourent le bâtiment en terminant par former les gradins du côté Ouest est bienvenue. Gradins qui même modestes pourront voir s'asseoir une trentaine de personnes. Nous pouvons dès lors sans peine imaginer, par exemple, une classe en course d'école qui peut déguster à l'ombre une glace achetée au kiosque.

Notons encore que la trouée dans la dalle de couverture permettant au soleil de passer pourra, lors d'événements particuliers, être couverte grâce à un système amovible que nous avons hâte de découvrir. Cela est réjouissant pour le groupe socialiste qui n'était pas entièrement convaincu par cette ouverture. Nous pourrions dès lors accepter ce projet sans réserve et c'est tant mieux, car il serait regrettable de se prendre les pieds dans le tapis si près du but !

Finalement la réflexion apportée à l'agencement des lieux qui prévoit les locaux techniques d'un côté et les sanitaires ainsi que la table à langer de l'autre nous satisfait amplement.

Un petit bémol qui doit être souligné même si cela intervient qu'une semaine dans l'année. Le festival de la Plage ne peut visiblement se satisfaire de l'espace laissé volontairement en Ouest de la place du marché, et le nouveau Pavillon ne permettra plus d'installer la scène telle qu'elle était mise en place les années précédentes. Dès lors le festival est contraint d'aller chercher ailleurs un aussi grand espace.

Notre autorité a accepté en octobre 2020 le rapport du Conseil Communal portant sur le réaménagement et la piétonisation de la place du marché, nous avons confirmé notre intention en mai 2022 lors de l'acceptation du rapport d'information sur le projet de ladite place.

Dans une vision globale, il est dans l'intérêt de l'attractivité de la ville d'accepter la demande de crédit qui nous est soumise ce soir. En effet comment imaginer une magnifique place du marché piétonne où il fera bon vivre et flâner avec en son extrémité Est l'édicule existant.

Pour donner toutes ces lettres de noblesse à cette place et en faire un endroit qui, nous en sommes sûrs, apportera une plus-value à la renommée de la ville ; il faut permettre qu'elle soit dotée du Pavillon du Marché tel qu'il est présenté dans ce rapport.

Ainsi La Chaux-de-Fonds aura, comme toutes les villes de même importance, sa zone piétonne qui deviendra sans doute un lieu phare comme ceux que nous aimons tant fréquenter lors de nos déplacements à l'extérieur de notre cité.

Il ne reste plus qu'à espérer que la coordination des travaux puisse se faire comme annoncé et que la situation du marché des fournitures nous soit favorable.

Vous l'aurez sans doute compris, le groupe socialiste accepte le rapport et en remercie les auteurs.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Alicia Maillard